

# COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 8 Novembre 2018 – 20H00

Présents : DEBRIE Serge, ROBERT Ludovic, MEILLE Michel, GIGONZA Jean, TEPPA Jean Luc, DOMENICHINI Lucie, DANEL Alain, ESCOFFIER Gérard, VOSSIER Christophe, GREVE Philippe, BOSSANNE Elodie

Excusée : PENEL Virginie, REYNAUD Jean-Max, FIGUET Alain,

Secrétaire de séance : DANEL Alain

---

Compte rendu du Conseil Municipal du jeudi 04 Octobre 2018 approuvé à l'unanimité.

## ➤ FINANCES

- Décision modificative

Concerne budget assainissement pour un montant de 860€ sur le capital de l'achat du tracteur

- Mise à disposition du personnel convention CDG 26

Embauche de Mme Sandra RUCHON pour un contrat de 10h/semaine jusqu'en Février 2019.

Mme Sandra RUCHON est actuellement en formation collaborateur de mairie.

## ➤ TRAVAUX DE VOIRIE

- Travaux à prévoir pour 2019

Le CM ne donne pas suite à la proposition du bureau d'études de LA POSTE, à savoir une inspection par caméra des routes du village suivi d'un plan triennal de réparation pour un montant de 3000€. (rappel : le montant de la subvention annuelle accordée par le CD26 pour l'entretien des routes et chemins est de 12000€)

Les conseillers sont chargés de faire des propositions d'entretien.

D'ores et déjà, des travaux sont à prévoir Route de la plaine et Chemin de la Roche, ainsi que plusieurs coupes d'eau. Des arbres sont à élaguer et/ou à tronçonner au centre du village et à la salle des fêtes : **Rendez vous est pris pour le Samedi 17 Novembre**

## ➤ EDUCATION

- Travaux école

Les travaux ont été réalisés pendant les vacances de la Toussaint par les conseillers municipaux et l'employé communal.

- Appel a projet école numérique

Le CM maintient sa position et ne donne pas suite à la demande de l'école pour un équipement de 13 tablettes IPAD pour un montant de 9000€.

Le montant élevé de l'investissement, le manque de projet global et de relation avec l'ensemble du RPI sont les motifs de réponse négative.

- Règlement intérieur

Après lecture, le CM demande de prévoir un aménagement pour permettre aux enfants de prendre leur repas en cas de problèmes informatiques liés aux inscriptions ou en cas de circonstances climatiques exceptionnelles.

## ➤ COMMISSION SOLIDARITE

- Infos diverses : Activités à venir

Une réunion de la commission solidarité aura lieu le **26 Novembre à 18h** en mairie avec pour ordre du jour

\*préparation du repas des anciens du 24 février 2019

\*présentation du projet de l'espace inter générationnel

Prévoir invitation aux membres de la commission ainsi que le Restaurant Bren de Folie, l'association Bren d'Artistes et Véronique Escoffier

➤ **BATIMENTS –TERRAINS COMMUNAUX –VIE ECONOMIQUE – URBANISME –ENVIRONNEMENT**  
**ASSAINISSEMENT –CADRE DE VIE**

- Point sur les locaux médicaux

Le maire informe le CM du bon état d'avancement des travaux ainsi que de la venue d'un kiné et d'une infirmière dans les locaux à l'ouverture prévue au mois de mars 2019.

Quelques travaux de rénovation sont à prévoir dans les locaux de la mairie loués par le kiné actuel avant sa remise en location.

M. Delon se charge de l'aménagement (carrelage, peinture, etc) de la future salle associative.

L'ancienne permettra un agrandissement des services de la mairie.

- Infos sur le PA Sud Immo

La société Sud Immo a reçu le permis d'aménager.

Les travaux ne pourront commencer qu'après la réalisation de raccordement à la RD112.

La commune par le biais de la taxe sur la vente d terrain constructible recevra 10% environ de la vente par le vendeur

- Affaires Coster Fain résultats audiences TA du 7/11/2018

Le maire, assisté de l'avocat de la commune a répondu à une convocation en référé du TGI de Grenoble le mercredi 7/11/2018.

Le jugement sera rendu le 14/11/2018.

➤ **ASSOCIATIONS-SPORTS-LOISIRS**

- Point sur les vestiaires du foot

Le permis de construire sera déposé prochainement.

➤ **Questions diverses**

\*problème de manque de pression et débit d'eau dans certains quartiers de la commune : il est demandé aux personnes concernées par ce problème de faire un courrier en mairie afin que la commune entreprenne une démarche auprès du service des eaux.

\*installations des illuminations de fin d'année le 1 ou 8 /12

\*problèmes de nuisances olfactives dans un appartement situé au dessus de la mairie(résolu après l'intervention des pompiers et de la gendarmerie)

\*projet financier de la réalisation d'une fontaine publique place de la mairie à revoir

\*présentation de l'installation de centrales photovoltaïques pour les collectivités au dernier congrès des maires de Arche Agglo.

\*organisation des cérémonies du 11 Novembre 2018

**Prochain conseil municipal 6 décembre 2018 20 h**

*La séance est levée à 22 h 30*